

GURP TT 2027



MOTO CLUB DES ESTEYS

9 Route de Villeneuve

33112 SAINT LAURENT MÉDOC

tél : 06 14 73 71 45 - @ : motoclub.desesteys@gmail.com

Facebook : moto club des Esteys

- Règlement Particulier de la 24^e GURP TT -

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES DE SABLE MOTOBLO

Attention le contrôle technique se déroulera sur le site du stade Stéphane Duolé de Montalivet 33930

DATE : Vendredi 15 janvier 2027 : de 9h00 à 18h

➤ Contrôles JUNIORS - ESPOIRS - VINTAGE - MOTOS AMATEURS - QUADS - MOTOS CFS

TARIFS et HORAIRES (jusqu'au 31/12/2026)

	Rando vtt	Départ 10h00	
Samedi 16 janvier 2027 :	Course VINTAGES :	du Départ 09h00	160 €
Samedi 16 janvier 2027 :	Course JUNIORS :	du Départ 11h30	160 €
Samedi 16 janvier 2027 :	Course QUADS :	du Départ 15h00	235 €
Dimanche 17 janvier 2027 :	Course AMATEURS :	du Départ 09h00	240 €
Dimanche 17 janvier 2027 : C	Course ESPOIRS :	du Départ 12h00	130 €
Dimanche 17 janvier 2027 :	Course MOTOS CFS :	du Départ 14h00	240 €

ATTENTION : AUCUN CONTRÔLE NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ LE SAMEDI ET DIMANCHE

PISTE : Longueur : 9.5 kms - largeur de piste moyenne 10 Mètres

- Amateur/ Quad/ Vintage : 8 Kms - CFS Motos : 9.5 Kms
- Junior : 5 Kms - Espoirs : 1.7 Kms

MOTO : Machines de type ENDURO ; CROSS ; TRAIL BIKE.

Les machines devront porter 3 plaques à numéros (1 avant, 2 latérales) fournies par l'organisateur.

Les pneus à godets ne sont pas autorisés.

PARTICIPANTS : 1700 pilotes au total

CATÉGORIES RECOMPENSEE :

MOTO	QUAD	VINTAGE	AMATEUR	JUNIOR	ESPOIRS
Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Catégories Spéciales CFS J - 1 ^{er} (moins de 21 ans) CFS 2 - 1er CFS 3 - 1er Vétérans - 1er Club - 1 ^{er}	Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Catégories Spéciales Junior - 1er Vétérans - 1er Série (nouvelle catégorie) - 1er Club - 1 ^{er}	Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Récompenses Spécifiques Club - 1 ^{er}	Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Récompense Club 1er Club	Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Catégories Spéciales 125cc 2T - 1 ^{er} Club - 1 ^{er}	Classement : Holshot 1er Scratch 1er - 2e - 3e Féminines 1 - 2 - 3 Récompense Club 1er Club

ENGAGEMENTS : via internet uniquement sur www.engage-sports.com - dans la limite des places disponibles
Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2026 à minuit.
Un supplément de 30 € sera appliqué pour toutes les catégories au-delà de cette date.

Pour tout forfait, les frais administratifs suivants seront retenus :

Jusqu'à 9 jours avant les vérifications administratifs : 50% du montant de l'engagement,
Après 100 %

Les concurrents devront impérativement présenter les documents suivants :

- **LICENCE FFM 2027 ; pièce d'identité ; CASM.**
- **PLUS DE LICENCE A LA JOURNEE**

Les numéros de course seront attribués suivant le nouveau règlement fédéral et date de validation de l'engagement.

Renseignements engagements : Mme Florye BONNET : 06 25 52 03 73 ou florye.gurptt@gmail.com

ANNULATION D'UNE EPREUVE OU D'UNE JOURNÉE DE COURSE :

Toute annulation, quelle qu'en soit la cause, intervenant après l'ouverture des contrôles administratifs de la manifestation et prononcée par le Jury ou un représentant de l'Etat, permettra au club organisateur de refuser aux participants le remboursement de tout ou d'une partie de leur droit d'engagement **en concertation avec la Commission des courses sur sable.**

Si dans les 30 jours qui précèdent la manifestation, les autorités publiques viennent à décider de son interdiction, un forfait de 50 € sera conservé par les organisateurs sur les droits d'engagement.

ASSISTANCES/RAVITAILLEMENTS/RÉPARATIONS :

1. Assistance et ravitaillement uniquement dans les stands prévus à cet effet et ce, moteur arrêté.

Toute installation fixe type « derrick » ou similaire est interdite, (art 17 Règlement FFM 1991 Endurance T.T.)

Ravitaillement sous pression également interdit. Il est rappelé qu'il est interdit de transporter du carburant autrement que dans le réservoir de la moto, et de ravitailler sur le circuit.

SANCTION : EXCLUSION IMMÉDIATE

Toute personne de l'assistance prise en train de fumer dans le stand de ravitaillement verra son pilote disqualifié sur le champ.

2. Réparations effectuées uniquement au parc de ravitaillement (sur le circuit, seul le pilote a le droit de faire de la mécanique sans aucune aide extérieure).

SANCTION : Mise hors course.

Tout pilote en panne définitive (abandon) sur le circuit, doit le signaler au poste de sécurité et aux commissaires les plus proches. Le pilote reste responsable de sa moto.

3. Extincteur obligatoire pour chaque pilote.

- **PENDANT LES COURSES, AUCUN VÉHICULE NE SERA AUTORISÉ À SORTIR DU CAMPING.**

NUMÉROS DE COURSE :

Concernant les dossards, sont fournis par le club uniquement pour les pilotes l'ayant demandé lors de leur engagement. Les plaques numérotées seront fournies par le club. Les pilotes faisant leur propre dossard devront impérativement porter tous les logos sans modification et ce sur chaque support.

les pilotes devront impérativement porter tous les logos sans aucune modification et ce sur chaque support. Les dossards doivent être collés dans le dos.

RÈGLES ENVIRONNEMENTALES :

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Dans le stand, il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental dont les dimensions minimum sont de 2000x1000. Il devra être en matière absorbante (mini 3l/m2) et ne laisser passer aucun liquide.

- **TOUTE OPÉRATION DE MÉCANIQUE À L'INTÉRIEUR DU CAMPING DEVRA SE FAIRE SUR UN TAPIS ENVIRONNEMENTAL. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AUX MOTOS ET QUADS DE ROULER DANS L'ENCEINTE DU CAMPING**
- **TOUT PILOTE À MOTO PRIS À RECONNAÎTRE LE CIRCUIT OU À ESCALADER LES DUNES À PIED, SERA EXCLU DE LA COURSE POUR CETTE ANNÉE ET INTERDIT D'ÉPREUVE POUR LES DEUX ANNÉES SUIVANTES.**

HORAIRES :

Contrôles administratifs et techniques

- Vendredi 15 janvier 2027 : 9h00 à 18h00

- En cas de difficulté vous pouvez joindre par mail florye.gurptt@gmail.com

Le contrôle technique se déroulera sur le site du stade STEPHANE DUOLE Avenue de L'Europe de Montalivet 33930

- Samedi 16 Janvier 2027 : Courses Vintages, Juniors, et Quads

VINTAGES : durée course : 1h00

8h00 : Ouverture du parc ravitaillement
7h00 : Mise en pré-grilles des motos
8h40 : Briefing devant pré-grilles
8h50 : ouverture pré-grilles aux pilotes
8h55 : Mise en place départ
9h00 : Départ
10h00 : Arrivée

10H45 : Podium VINTAGES

JUNIORS : durée course : 1h30

10h00 : Ouverture du parc ravitaillement
9h15 : Mise en pré-grilles des motos
11h00 : Briefing devant pré-grilles
11h15 : ouverture pré-grilles aux pilotes
11h20 : Mise en place départ
11h30 : Départ
13h00 : Arrivée

13h45 : Podium JUNIORS

QUADS : durée course : 2H

13h00 : Ouverture du parc de ravitaillement **Dossards jaunes et roses**
13h15 : Ouverture du parc de ravitaillement **autres Dossards**
11h45 : Mise en pré-grilles des quads
14h15 : Briefing devant pré-grilles
14h40 : Ouverture pré-grilles aux pilotes
14h50 : Mise en place Départ
15h00 : Départ
17h00 : Arrivée

17h30 : Podium QUADS

- Dimanche 17 Janvier 2027 : Courses Amateurs, Espoirs et Motos CFS

MOTOS AMATEURS : durée course 2h

7h20 : Ouverture du parc de ravitaillement **Dossard jaunes et Roses**
7h30 : Ouverture du parc de ravitaillement **autres Dossards**
7h00 : Mise en pré-grilles des motos
8h30 : Briefing devant pré-grilles aux pilotes
8h50 : Mise en place Départ
9h00 : Départ
11h00 : Arrivée

11h30 : Podium AMATEURS

ESPOIRS : durée course 1h00

11h00 : Ouverture du parc de ravitaillement
9h30 : Mise en Pré-grilles
11h40 : Briefing devant pré-grilles
11h50 : ouverture pré-grilles aux pilotes
11h55 : Mise en place départ
12h00 : Départ
13h00 : Arrivée

13h30 : Podium ESPOIRS

MOTO CFS : durée cours 2h30

11h15 : Ouverture du parc de ravitaillement **Dossard jaunes et roses**
11h45 : Ouvertures du parc de ravitaillement **autres Dossards**
12h10 : Mise en pré-grilles
13h15 : Briefing devant pré-grilles
13h40 : Ouverture pré-grilles
13h45 : Mise en place départ
14h00 : Départ
16h30 : Arrivée

17h00 : Podium CFS

COURSE :

Tout pilote anticipant le départ se verra infliger une pénalité d'un tour. Si les numéros de course sont illisibles, le concurrent ne sera plus compté lors de ses passages. La course sera considérée achevée à l'abaissement du drapeau à damiers sur la moto classée première au classement scratch une fois le temps réglementaire écoulé. Pour être classés, les pilotes doivent franchir la ligne d'arrivée dans les trente minutes après l'abaissement du drapeau à damiers sur le premier.

CLASSEMENTS :

Ils seront établis en fonction du nombre de tours et d'ordre d'arrivée, scratch et par catégorie.

Les résultats seront affichés au P.C. course. Les pilotes disposent d'un délai de 30 mn après l'affichage pour formuler toute

réclamation par écrit auprès du directeur de course, accompagnée d'un chèque de 75 € pour les 2T ou 150€ pour les 4T.
Cette caution sera rendue si la réclamation s'avère justifiée.
Passées les 30 mn, les résultats sont validés et les organisateurs n'admettent plus aucune protestation.

- **Le Moto Club des Esteys se réserve le droit de ne pas payer la prime d'arrivée aux pilotes qui finissent dans les trois premiers si ils ont refusé d'assister à la conférence de presse qui se tient le vendredi à 19h.**

ACCORD PARENTAL:

Dans le cadre de la souscription de licence (annuelle ou temporaire) pour un pilote mineur, conformément à l'article 2.2.2.12 du code sportif de la FFM intitulé « délivrance des licences aux mineurs », « les demandes de licences formulées pour le compte de mineurs doivent comporter obligatoirement une autorisation parentale. »

Ainsi, pour pouvoir participer à l'épreuve organisée par le MC des Esteys, l'autorisation parentale est requise dans le cadre de la souscription de la licence fédérale du pilote mineur. condition essentielle pour participer à ladite épreuve

ÉQUIPEMENT :

Le port du casque, des gants, des bottes et d'un pare-pierres est obligatoire pour tous les pilotes. Attention aux nouvelles normes.

ASSURANCE :

Souscrite conformément aux règles F.F.M. auprès de AXA

SÉCURITÉ :

- Assurée par :
- Médecins : 5 + 6 infirmiers urgentiste
 - Secouristes : 24
 - Pompiers en alerte : SOULAC et VENDAYS
 - Ambulances : 4
 - Véhicules avec commissaires : 65
 - Liaison radio sur l'ensemble du circuit reliée avec le P.C. : tous les 4x4
 - Gendarmeries : St VIVIEN et SOULAC

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu, pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne seraient être tenus pour responsables et les concurrents ne pourraient de ce fait, réclamer une indemnité. Les frais d'inscription leur seront remboursés.

Sauf cas de force majeure, les pilotes seraient informés 5 jours au moins avant l'épreuve. Le déroulement de l'épreuve se fera En conformité avec les prescriptions des règlements F.F.M (sportifs ou techniques) et du règlement particulier auxquelles tous Les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

Le M.C des ESTEYS se réserve le droit de modifier l'horaire de la course et le tracé du circuit en cas de besoins impératifs ou majeurs.

OFFICIELS : (sous réserve de modification)

- Directeur de course : F. SCHOTS
- Directeur adjoint : JP DELPON
- Délégué FFM : JP MEILLER

Les officiels manquants sont en cours de nomination.

VISA CLUB

VISA DE LA LIGUE

VISA F.F.M

